



# COMMUNE DE WEMMEL

## Conseil communal du 21 décembre 2006

### Décisions

[www.wemmel.be](http://www.wemmel.be)  
[info@wemmel.be](mailto:info@wemmel.be)

Application de l'article 252 du décret communal

#### SEANCE PUBLIQUE

1. Trois douzièmes provisoires  
Approuvé à l'unanimité
2. Fixation taxes communales
  - 750 centimes additionnels au précompte immobilier;  
Approuvé avec 18 voix pour et 1 abstention
  - 6,5 % impôt complémentaire à l'impôt des personnes physiques ;  
Approuvé avec 18 voix pour et 1 abstention
  - règlement taxe sur les services de taxis et les services de location des véhicules avec conducteur ;  
Approuvé avec 18 voix pour et 1 abstention
  - une taxe sur l'enlèvement de déversage clandestin ;  
Approuvé à l'unanimité
  - règlement de rétribution pour l'enlèvement des objets encombrants ménagers et commerciaux ;  
Approuvé à l'unanimité
  - une taxe sur déclarations aux demandes d'exploitation ou de modification d'établissements insalubres ;  
Approuvé à l'unanimité
  - rétribution pour l'usage du domaine public ;  
Approuvé avec 18 voix pour et 1 abstention
  - une taxe sur le raccordement à l'égout public ;  
Approuvé avec 18 voix pour 1 une voix contre
  - une taxe sur les signalisations vers firmes et établissements ;  
Approuvé avec 18 voix pour et 1 contre
  - une taxe sur l'enlèvement et la garde de biens trouvés ou déposés sur la voie publique, en exécution de jugements en expulsion ;  
Approuvé avec 18 voix pour et 1 abstention
  - une taxe sur la construction ;  
Approuvé avec 18 voix pour et 1 abstention
  - règlement de rétribution pour les enquêtes publiques concernant des demandes de permis urbanistiques et lotissements ;  
Approuvé avec 18 voix pour et 1 abstention
  - une taxe sur les documents administratifs ;  
Approuvé avec 18 voix pour et 1 abstention
  - les tarifs du cimetière communal ;  
Approuvé avec 18 voix pour et 1 abstention

- une taxe sur la colportage ;  
Approuvé avec 18 voix pour et 1 abstention
  - règlements de taxes-fixation indemnité pour forains, attractions de kermesse et étals ;  
Approuvé avec 18 voix pour et 1 abstention
  - une taxe sur les emplacements aux marchés ;  
Approuvé avec 18 voix pour et 1 abstention
  - Taxe sur l'aménagement des trottoirs : remis
  - Taxe de recouvrement sur ouvertures des rues, égouts et équipement de voirie : remis
3. Reprise matériel ICT  
Approuvé à l'unanimité
  4. Convention de collaboration Breugelkind – surveillance de midi  
Approuvé à l'unanimité
  5. Ouverture classe d'été école francophone  
Approuvé avec 19 voix pour et 1 contre
  6. Ouverture classe d'été école néerlandophone  
Approuvé à l'unanimité
  7. Approbation location et/ou achat imprimantes  
Approuvé à l'unanimité  
Demande d'offre générale
  8. Révision PPA Saint-Englebert et Centre  
Approuvé à l'unanimité
  9. Fixation liste bâtiments précieux  
Approuvé à l'unanimité
  10. Circulation
    - Parking pour invalide Chée de Bruxelles : approuvé à l'unanimité
    - Parking pour invalide rue Is. Meyskens 173 : approuvé à l'unanimité
    - Parking pour invalide av. Burvenich 27 : approuvé à l'unanimité
  11. Construction d'un bassin de retenue d'eau Amelvonnesbeek  
Approuvé à l'unanimité  
Approbation plans, estimation et cahiers des charges pour un montant de  
€203.749,31 – incl. TVA
  12. Approbation travaux supplémentaires Molenbeek  
Approuvé à l'unanimité
  13. Taxe communale sur l'eau  
Approuvé à l'unanimité  
Contribution communale prime d'assainissement (0.7818 €par m3 eau  
potable)
  14. Adaptation règlement cimetière communal  
Approuvé à l'unanimité
  15. Organisation d'une causerie en français  
Approuvé avec 18 voix pour et 2 abstentions

### **SEANE A HUIS CLOS**

16. Personnel communal école francophone.

Cette liste peut être consultée au secrétariat – av. Dr. H. Follet 28 – 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et ce jusqu'au 15 janvier 2007

Wemmel, le 28 décembre 2006.

Par ordonnance :  
Le secrétaire  
(s) Mad. J. Luykx

le bourgmestre  
(s) M. Van Langenhove